

Politique budgétaire

Le déficit de l'Etat pour l'exercice 1992 (hors Fonds monétaire international et Fonds de stabilisation des changes) s'établit au voisinage de 230 Mds de F. Compte tenu des déficits des administrations publiques locales et des organismes de sécurité sociale, le besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques s'établirait aux environs de 270 Mds de F, soit quelque 3,8 % du PIB total.

Par rapport à la loi de finances initiale (LFI), le déficit de l'Etat s'est creusé d'environ 140 Mds de F, dans un contexte de ralentissement économique. En effet, la loi de finances initiale pour 1992, établie à la fin de l'été 1991, prévoyait un déficit de 90 Mds de F sur la base d'une croissance en volume de 1,4 % en 1991 et 2,2 % en 1992. Ces hypothèses étant inférieures à la croissance potentielle de moyen terme (estimée à environ 2,5 % par an), ce déficit était déjà réputé en partie conjoncturel.

Ce creusement du déficit résulterait, au moins en partie, de l'action des stabilisateurs automatiques. En effet, l'alourdissement de la charge de la dette et une partie des moins-values fiscales par rapport aux prévisions sont conjoncturels ; les mesures exceptionnelles en faveur de l'emploi, du logement et de la Sécurité sociale peuvent aussi être considérées comme telles.

Les recettes fiscales souffrent de moins-values

Compte tenu des mauvaises rentrées fiscales de fin d'année, les recettes fiscales nettes (après dégrèvements et remboursements) s'établissent à 120 Mds de F en-deçà des prévisions initiales, du fait de l'impôt sur les sociétés (38 Mds de F) et de la TVA (44 Mds de F), mais aussi de l'impôt sur le revenu et des droits d'enregistrement.

L'ensemble des recettes fiscales au sens de la comptabilité nationale ralentit donc nettement en 1992, progressant de 0,7 % après 4,9 % en 1991. Selon une première estimation, la part des prélèvements obligatoires dans le PIB baisserait légèrement en 1992. Cette baisse serait entièrement due à celle des impôts, alors que la part des cotisations sociales dans le PIB serait stable.

La plupart des moins-values fiscales affectent des impôts acquittés par les entreprises

Les impôts payés par les sociétés diminueraient de 0,9 %. Le produit de l'impôt sur les sociétés baisse de 20 % en 1992, alors que le revenu disponible avant impôt des sociétés et quasi-sociétés n'a baissé que de 3 % de 1990 à 1991. Les mesures nouvelles prenant effet en 1992 sont globalement neutres : les baisses du taux frappant les bénéfices distribués et du taux des acomptes versés cette année sont compensées par l'augmentation du taux de l'impôt sur les plus-values financières à long terme. En revanche, l'établissement du bénéfice imposable obéit à des règles complexes, faisant appel à des soldes, dont les résultats peuvent avoir été fortement affectés par un comportement de provision de la part des entreprises. La taxe professionnelle, plafonnée à 3,5 % de la valeur ajoutée dégagée en 1990, augmenterait de 6 % en 1992.

Les impôts indirects fléchissent en fin d'année. La Taxe sur valeur ajoutée (TVA) nette perçue par le budget de l'Etat atteint 520 Mds de F. Les résultats de l'année 1992 sont sensiblement inférieurs aux prévisions. Ces écarts restent en partie inexpliqués : la suppression anticipée du taux majoré n'a réduit les recettes que de 4,3 Mds de F ; l'écart par rapport à la LFI de l'importance et de la structure de la demande intérieure expliquerait une partie difficilement quantifiable de ces écarts. La Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) rapporte environ 119 Mds de F, fléchissant en fin d'année à cause de la clémence de l'hiver. En outre, sa progression (1 %) est limitée par l'accroissement de la part du

	Endettement net des APU (% PIB)		Déficit des APU (% PIB)	
	1989	1992	1989	1992
Belgique	120,3	124,3	6,4	6,1
Italie	96,1	106,7	9,8	11,1
Pays-Bas	57,2	59,7	5,1	3,8
Espagne	30,4	35,8	2,8	4,7
Royaume-Uni	30,4	35,6	-0,9*	6,6
France	24,8	28,8	1,1	2,8
Allemagne	22,5	22,7	-0,2*	3,2

Source : OCDE (perspectives Eco)

* Excédent

carburant sans plomb, moins taxé.

En 1992, les impôts payés par les ménages progressent de 1,9 %. L'impôt sur le revenu progresse de 1,2 % en 1992, alors que le revenu disponible brut avant impôts des ménages avait progressé de 6,1 % en 1991. Cette modération s'explique surtout par la limitation de la croissance des hauts revenus, plus touchés par le ralentissement des rémunérations annexes. La contribution sociale généralisée, dont le taux reste fixé à 1,1 %, a rapporté 39,8 Mds de F en 1992. La taxe d'habitation, plafonnée pour les contribuables modestes à 3,7 % du revenu imposable, augmenterait d'environ 3 % en 1992, alors que la taxe foncière sur les propriétés bâties progresserait de 7 %. La taxe foncière sur le non-bâti reculerait de 1 %.

Parmi les impôts en capital, un prélèvement exceptionnel de 14,7 Mds de F a été effectué sur le fond de réserve de l'épargne logement.

Le gouvernement laisse largement jouer les stabilisateurs automatiques

Le gouvernement choisit de ne pas compenser les pertes de recettes par une augmentation de l'impôt ; il atténue le déficit par des recettes non fiscales supplémentaires et par des économies.

Des recettes non fiscales (10 Mds environ de privatisations et 4,4 Mds de recettes de coupons courus, qui constituent

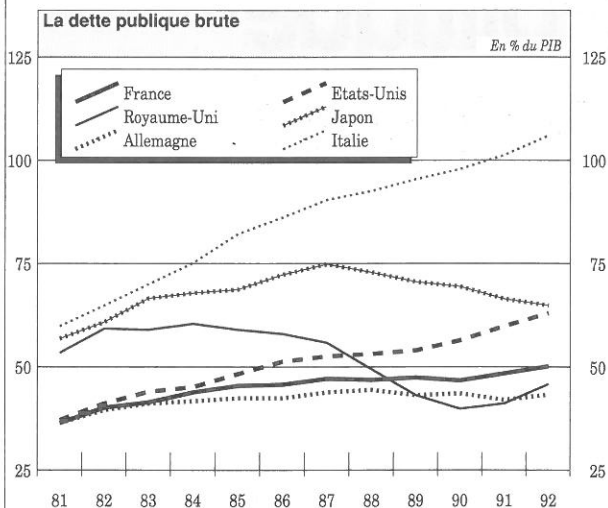
une ressource de trésorerie), ainsi qu'un allègement de 10 Mds des prélèvements au profit de la Communauté européenne, réduisent les pertes de recettes à 85 Mds.

Du côté des dépenses, une contribution de 5 Mds est consentie au régime général de sécurité sociale, s'ajoutant à 4,3 Mds versés en faveur du Budget annexe des prestations sociales agricoles, de l'aide au logement et de l'allocation aux adultes handicapés. Auparavant, 10 Mds de crédits avaient été ouverts pour financer des mesures exceptionnelles en faveur de l'emploi.

Le gouvernement a aussi effectué 17 Mds de F d'économies sur les dépenses de l'Etat, notamment militaires.

La loi de finances initiale estimait la charge de la dette publique, y compris garanties, à 166,7 Mds de F, soit 12,4 % du total des charges. Compte tenu de l'évolution des taux d'intérêt à court terme et du creusement du déficit en cours d'année, 14,9 Mds de F de crédits supplémentaires sont ouverts à ce titre par le collectif budgétaire de fin d'année.

Le solde primaire du budget de l'Etat sera négatif cette année : le déficit inscrit au collectif excède d'une dizaine de milliards la charge de la dette ; en fait, le déficit primaire s'établira vraisemblablement au voisinage de 40 Mds de F. Après avoir été stable de 1987 à 1990, l'encours de la dette publique de la France rapporté au PIB reprend sa progression sous l'effet des déficits budgétaires et de taux d'intérêt élevés. La dette publique de la France reste toutefois parmi les plus faibles.



La dette publique de la France rapportée au PIB reprend sa progression mais reste parmi les plus faibles des grands pays industrialisés.

IMPÔTS REÇUS PAR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (1)

Moyennes annuelles						Niveaux (milliards de F)	Part dans le total des impôts (en %)		Moyennes trimestrielles			
1987	1988	1989	1990	1991	1992				1992			
						1992	1992		1er T	2ème T	3ème T	4ème T
6,2	6,1	5,2	4,9	1,1	2,1	944,9	58,8	Impôts liés à la production :	-0,2	-0,1	0,8	2,6
7,1	8,4	7,6	5,2	2,6	1,9	654,2	40,7	- TVA budgétaire brute	0,3	-0,9	0,9	-0,7
6,8	6,8	5,0	3,0	-0,6	0,3	517,0	32,2	- TVA grevant le produit	-0,1	-0,8	0,8	-0,2
7,9	12,4	1,3	-0,3	19,0	-3,1	-50,4	-3,1	- TVA communautaire	0,1	-5,8	5,3	-35,8
6,8	7,1	5,0	5,0	2,5	2,2	287,6	17,9	- Impôts sur les produits	-0,7	-1,2	1,5	1,4
6,3	6,7	4,4	2,1	2,6	1,0	119,1	7,4	<i>dont TIPP</i>	-0,1	-1,7	-0,2	0,5
3,6	-0,7	10,1	6,4	5,4	5,7	59,9	3,7	- Impôts sur les salaires	1,6	1,9	1,4	0,4
3,5	6,9	3,9	11,4	10,4	5,3	123,7	7,7	- Autres impôts liés à la production	0,3	2,1	1,4	0,7
6,2	3,0	7,8	4,5	8,1	-1,3	618,1	38,5	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine et le capital :	-2,9	-1,2	1,7	-5,4
13,0	11,6	14,4	1,8	-16,6	-20,4	94,9	5,9	- Impôts sur le bénéfice	-12,2	-10,9	5,3	10,8
15,4	12,5	13,4	0,8	-11,3	-21,6	78,5	4,9	<i>dont: SQS non financières</i>	-17,2	-11,5	9,2	11,2
6,8	-0,6	5,9	8,1	26,0	3,6	355,5	22,1	- Impôts sur le revenu	-4,5	3,8	4,7	-5,5
1,0	2,5	5,5	1,2	0,0	2,3	167,7	10,4	- Autres impôts sur le revenu et le patrimoine	6,5	-5,3	-6,1	-14,1
6,7	6,6	5,1	1,7	4,3	5,1	116,0	7,2	<i>dont taxes locales</i>	19,0	-6,6	-7,7	-26,1
-0,7	19,1	5,4	17,4	61,8	-0,1	43,0	2,7	Impôts en capital :	-69,6	59,5	-38,6	173,3
6,1	5,1	6,2	4,9	4,9	0,7	1606,0	100,0	Total des impôts :	-5,0	0,5	0,1	2,3

(1) Centrales, locales et de sécurité sociale, non compris les impôts perçus par la CE.

Transferts sociaux

Les prestations ralentissent légèrement en 1992. Leur rythme de progression se rapproche ainsi de celui des cotisations, mais l'écart subsistant entre les deux creuse encore le déficit des comptes sociaux. Le besoin de financement de la Sécurité sociale atteint 12,5 Mds de F pour l'année 1992.

Les prestations sociales ralentissent légèrement

Les prestations sociales reçues par les ménages augmentent de 6,4 % en 1992 après une hausse de 6,9 % en 1991. Ce ralentissement résulte de la décélération des prestations versées par les organismes de Sécurité sociale (6,5 % en 1992 après 7,2 % en 1991).

Les prestations familiales (régime général et Mutualité sociale agricole) évoluent en 1992 à un rythme très légèrement inférieur à celui de 1991 (3,5 % après 3,7 %). La base

mensuelle de calcul des allocations familiales a été relevée deux fois : 1 % au 1er janvier et 1,8 % au 1er juillet. La mise en place au 1er janvier 1992 d'une majoration (500 F par mois pour un enfant de moins de trois ans, 300 F par mois pour un enfant de trois à six ans) de l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (AFEAMA) n'a qu'un effet très faible sur le montant global des prestations familiales versées.

Les prestations versées par la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), y compris celles d'accidents du travail, progressent de 5,7 % en 1992 après 7,3 % en 1991. Ce ralentissement est surtout lié à celui des dépenses d'assurance maladie hors hospitalisation. En effet, les remboursements de prescriptions et d'honoraires du secteur privé et les prestations en espèces (indemnités journalières) se sont accrus moins rapidement qu'en 1991. La diminution du nombre d'accidents du travail contribue également au ralentissement de l'ensemble des prestations versées par la CNAM. Néanmoins, la forte accélération des versements hospitaliers atténue le ralentissement des dépenses de la CNAM.

Les prestations d'assurance vieillesse du régime général ralentissent en 1992 du fait de moindres revalorisations des pensions versées par la Sécurité sociale. Ces revalorisations sont limitées à 2,3 % en moyenne sur l'année 1992 après 2,8 % en 1991 et 3,3 % en 1990. D'autre part, le nombre de bénéficiaires de pensions de retraite ralentit légèrement entre 1991 et 1992.

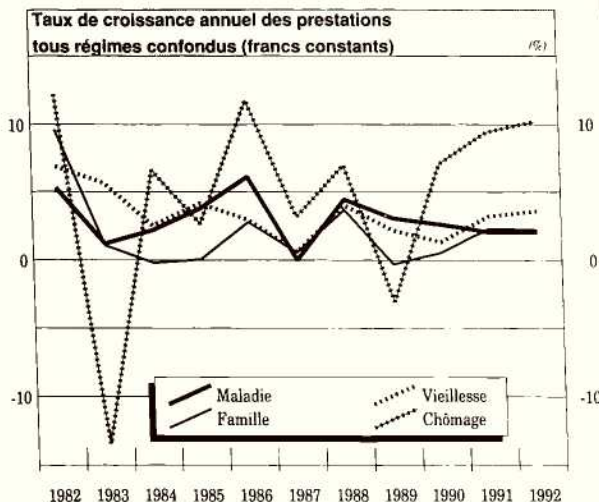
Les prestations d'assurance chômage accélèrent encore en 1992 (13 %) après une croissance déjà très soutenue en 1991 (11,9 %). Les versements de l'allocation de base augmentent de 15 % sous l'effet de l'aggravation du chômage, d'une revalorisation de sa partie fixe de 2,7 % au 1er juillet 1992, de l'effet en année pleine du relèvement de 2,1 % intervenu au 1er juillet 1991. La mise en place au 1er août 1992 de l'allocation unique dégressive ne produira ses pleins effets qu'à partir de 1993. La garantie de ressource, à laquelle l'accès direct a été supprimé en 1983 sauf pour les sidérurgistes, poursuit en 1992 la baisse observée durant les deux années précédentes (-47 % après -34 % en 1991 et -25 % en 1990).

Les versements concernant les régimes particuliers de salariés connaissent en 1992 une progression similaire à celle de l'année précédente (7,7 % après 8 %). La poursuite de cette vive croissance est due aux régimes de retraite complémentaire, dont les dépenses s'accroissent de 9 % en 1992 après une évolution similaire en 1991. La valeur du point de retraite de l'Association générale des institutions de retraites des cadres (AGIRC) a été relevée de 2,9 % au 1er janvier 1992 et la plupart des institutions de retraite affiliées à l'Association des régimes de retraite complémentaire (ARRCO) pour les salariés non cadres ont revu à la hausse la valeur de leur point de retraite en janvier ou en juillet 1992.

Les prestations directes d'employeurs subissent une croissance plus élevée en 1992 qu'en 1991 (6,5 % après 4,4 %), en raison de la forte accélération des pensions de retraite dans la fonction publique.

Les autres prestations versées par les administrations publiques continuent à croître à un

Les prestations d'assurance chômage accélèrent sous l'effet de l'aggravation du chômage et de revalorisations des pensions.



L'allocation unique dégressive (AUD) de chômage

- L'accord du 18 juillet 1992 sur l'assurance chômage remplace les précédentes allocation de base, allocation de base exceptionnelle et allocation de fin de droits, par une allocation unique dégressive (AUD).
- La nouvelle allocation est servie, après un différé d'indemnisation porté de trois à sept jours, à taux normal pendant une durée de base, puis à taux dégressif par période de 122 jours. La durée de base (4 à 27 mois) et le coefficient de dégressivité (-8 % à -25 %) sont fonction de la filière dont relève l'allocataire, c'est-à-dire de son âge (avec des seuils à 25, 50 et 55 ans) et de sa durée d'affiliation au régime d'assurance chômage (avec un minimum de quatre mois).
- Pendant la durée de base, le montant de l'AUD est égal à celui de l'ancienne allocation de base. Par la suite, le montant de l'AUD diminue tous les quatre mois en fonction du taux de dégressivité, avec un plancher au niveau du montant de l'ancienne allocation de fin de droits. Les durées totales d'indemnisation prévues pour les différentes filières sont plus courtes que dans l'ancien système.
- La réforme entre en vigueur le 1er août 1992, mais ses premiers effets (l'application des taux dégressifs) ne se feront sentir qu'à partir de janvier 1993.

rythme soutenu en 1992. Les dépenses consacrées au revenu minimum d'insertion ne ralentissent que légèrement. Celles destinées à la rémunération des contrats emploi-solidarité accélèrent : le nombre de bénéficiaires de contrats emploi-solidarité dont la rémunération est prise en charge par l'Etat à hauteur de 90 % s'accroît de 42 % entre la fin de 1991 et la fin de 1992.

Les prélèvements sociaux s'accroissent moins vite que les prestations

Après une croissance de 5,9 % en 1991, les prélèvements sociaux y compris la contribution sociale généralisée (CSG) connaissent une augmentation de 4,9 % en 1992. Le ralentissement masque en fait deux évolutions opposées. Les rentrées au titre de la CSG atteignent leur rythme de croisière après la montée en charge de 1991. Les cotisations effectives

accélèrent légèrement : elles augmentent de 4,3 % en 1992 après 4,0 % en 1991.

L'évolution de la masse salariale brute reçue par les ménages ralentit. L'impact de ce ralentissement de l'assiette globale sur les rentrées de cotisations sociales est plus que compensé par les relèvements de taux. Si le relèvement de la mi-1991 n'a pesé que sur les salariés, ceux de 1992 affectent autant salariés et employeurs.

Le relèvement de 0,9 point au 1er juillet 1991 du taux de cotisation d'assurance maladie à la charge des salariés joue en année pleine sur 1992. Il entraîne une forte croissance des cotisations d'assurance maladie, qui représentent plus de la moitié des recettes du régime général.

En 1992, l'évolution globale des taux affecte autant les employeurs et les salariés. Au 1er janvier 1992, l'augmentation de 0,2 point de la cotisation employeur d'assurance maladie est presque totalement compensée par l'allègement de 0,15 point des cotisations d'accident du tra-

vail payées par les entreprises. Les cotisations d'assurance chômage accélèrent modérément en 1992 sous l'effet de deux majorations de taux réparties à part égale entre salariés et employeurs : 0,12 point au 1er janvier 1992 et 0,8 point au 1er août 1992.

Concernant les régimes de retraites complémentaires, les augmentations de taux d'appel sont nettement plus faibles qu'en 1991. Conjugué au ralentissement de la masse salariale, cela ralentit les cotisations reçues par les régimes complémentaires. Le taux d'appel des cotisations de l'AGIRC ne varie pas entre 1991 et 1992 : il est toujours de 117 % (ce qui signifie qu'une cotisation de 117 F n'ouvre que 100 F de droits pour le calcul de la retraite). Le taux d'appel des cotisations de l'ARRCO passe de 123 % à 125 % au 1er janvier 1992, celui de l'Institution de régime complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques (IRCANTEC) de 120 % à 125 %.

LES TRANSFERTS SOCIAUX REÇUS ET VERSÉS PAR LES MÉNAGES

(taux de croissance en %)

Glissements annuels			Moyennes annuelles				Glissements semestriels					
1990	1991	1992	1990	1991	1992		1990		1991		1992	
							1er S	2nd S	1er S	2nd S	1er S	2nd S
6,1	6,8	6,5	6,3	6,9	6,4	Prestations sociales reçues par les ménages (100 %)	2,5	3,5	3,5	3,2	2,9	3,5
7,1	7,0	6,5	6,7	7,2	6,5	Versées par les organismes de Sécurité Sociale (76 %)	2,9	4,1	3,7	3,2	2,9	3,5
6,8	6,6	5,4	6,8	6,6	5,6	dont : Régime général (41,5 %)	2,7	4,0	3,4	3,0	2,3	3,0
1,0	5,3	7,0	5,5	4,4	6,5	Versées directement par les employeurs (13,5 %)	0,2	0,8	2,2	3,0	3,3	3,6
6,0	7,4	5,8	5,0	7,4	6,0	Autres prestations versées par les administrations (10,5 %)	2,5	3,4	3,9	3,4	2,5	3,2
5,5	7,3	4,2	6,5	5,9	4,9	Total des prélèvements sociaux	4,6	0,9	3,2	4,0	0,9	3,3
5,4	4,7	4,1	6,3	4,0	4,3	Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	3,6	1,7	0,8	3,8	0,8	3,2
4,3	5,7	3,5	6,0	4,6	3,3	dont : Cotisations des employeurs ⁽¹⁾ (59,5%)	3,2	1,1	2,3	3,3	-0,1	3,6
7,3	4,2	4,2	7,2	3,1	6,3	Cotisations des salariés ⁽²⁾ (32,5 %)	4,6	2,5	-2,2	6,6	2,6	1,6
6,2	-0,5	7,7	5,8	4,0	3,6	Cotisations des non salariés ⁽²⁾ (8 %)	2,9	3,2	2,2	-2,6	0,9	6,8

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

(2) Les mesures accompagnant la création de la CSG ont un impact sur l'évolution des cotisations des salariés et des non salariés en 1991. L'instauration de la CSG s'est traduite par une diminution de 1,05 point de cotisation salariale plafonnée d'assurance vieillesse assortie d'une remise forfaitaire de 42 francs par mois. Ces mesures ont contribué à alléger l'évolution des cotisations versées par les salariés et les non salariés.

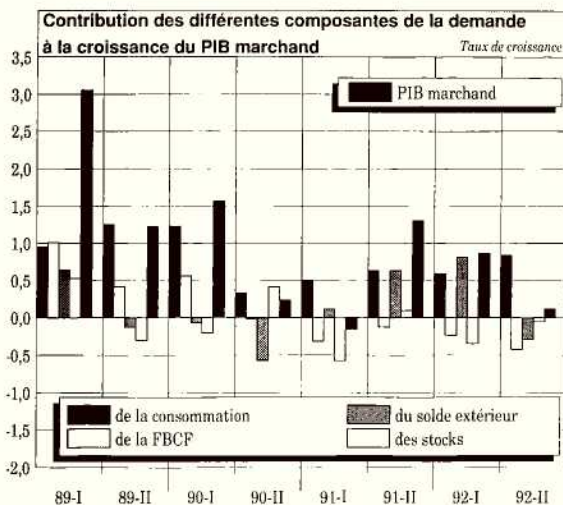
NB : les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1992.

Production

En 1992, le produit intérieur brut marchand (PIB) progresse d'environ 1,6 % en moyenne annuelle. La consommation des ménages et le solde extérieur contribuent positivement à cette croissance (respectivement d'environ 1,3 et 1,0 point), la formation brute de capital fixe et les stocks négativement. Ce résultat modeste place pourtant la France dans le peloton de tête des pays industrialisés.

Son analyse doit toutefois être complétée par celle du profil de la croissance au cours de l'année. En effet, après un premier semestre dopé par les exportations, la dégradation de la conjoncture chez nos principaux partenaires entraîne un ralentissement marqué de ces dernières. La demande intérieure, trop faible sur l'ensemble de l'année, ne peut prendre le relais des exportations. La croissance de l'activité s'infléchit alors jusqu'au recul du quatrième trimestre.

La consommation des ménages sur toute l'année et le commerce extérieur au premier semestre contribuent positivement à la croissance du PIB.



On retrouve ce profil dans la production manufacturière, ainsi que dans celle d'énergie. La production de services, encore forte, s'infléchit en fin d'année. La production agricole connaît une croissance soutenue. Celle du BTP recule en moyenne annuelle.

La production manufacturière ralentit puis régresse au cours de l'année

En 1992, la production manufacturière est quasiment stable en moyenne annuelle (-0,2 %), alors qu'elle recule chez nos principaux partenaires européens. Les exportations contribuent fortement à ce maintien, la demande intérieure étant plutôt orientée à la baisse. Dans les enquêtes de conjoncture, les opinions sur la production récente et sur les carnets de commandes étrangers montrent le rôle moteur des exportations en début d'année, les carnets de commande globaux reflétant l'atonie de la demande intérieure. La faiblesse de l'activité explique le niveau peu élevé des taux d'utilisation (environ 81 % en moyenne pour l'industrie manufacturière) et le jugement porté par les industriels sur leurs capacités de production, considérées comme excédentaires compte tenu des perspectives de demande médiocres.

Le dynamisme des exportations au premier trimestre favorise la croissance dans la construction automobile, dont la production augmente d'environ

2,5 % en moyenne en 1992. L'offre nationale bénéficie de gains de compétitivité et d'une bonne orientation de la demande étrangère. Cette dernière ne se maintient pas et la production recule dès le deuxième trimestre, malgré des achats plus soutenus en automobiles qu'en autres produits manufacturés.

Dans les biens intermédiaires, la production est stable en moyenne annuelle 1992. La demande inter-industrielle, assez vive au premier trimestre, fléchit au deuxième, puis baisse sensiblement à la fin de l'année. Les flux d'exportations sont également soutenus en début d'année. Toutefois, la faiblesse de l'activité dans l'industrie et le bâtiment pèse lourdement sur cette branche. L'opinion sur la production récente se retourne nettement dès la fin du deuxième trimestre et s'avère très pessimiste en fin d'année ; les équipements sont peu sollicités : les taux d'utilisation sont toutefois restés en moyenne dans l'année plus élevés que pour l'ensemble de l'industrie manufacturière.

En dépit de la croissance de la consommation des ménages, la production des biens de consommation reste stable en moyenne en 1992. D'après les enquêtes de conjoncture, l'utilisation des capacités de production est peu intense. Les taux d'utilisation sont désormais inférieurs à 80 % et les capacités de production sont jugées suffisantes par la majorité des chefs d'entreprises.

La production des biens d'équipement professionnel, qui recule en 1992, est affectée par la baisse de l'investissement et la faiblesse des exportations. A la différence de 1991, l'activité de la construction aéronautique participe à la dégradation de l'ensemble du secteur. Les carnets de commandes étrangers ont pourtant donné des signes tangibles d'amélioration dans le

cours de l'année, avant de se dé-garnir au quatrième trimestre. Dans ce contexte, une majorité de chefs d'entreprise estiment leurs capacités de production excédentaires et les taux d'utilisation des capacités demeurent très faibles (inférieurs à 80 %).

La production agricole s'accroît fortement, celle des IAA ralentit

L'année 1992 voit un accroissement sensible de la production agricole (d'environ 5,2 %). Cette forte progression en volume s'explique essentiellement par l'augmentation de la production végétale : vins et fruits bénéficient de bonnes conditions climatiques, après les gels de 1991. La production animale augmente globalement : la hausse des productions de bétail et de volailles compense largement la diminution de la collecte de lait qui fait suite aux programmes de cessation d'activité laitière.

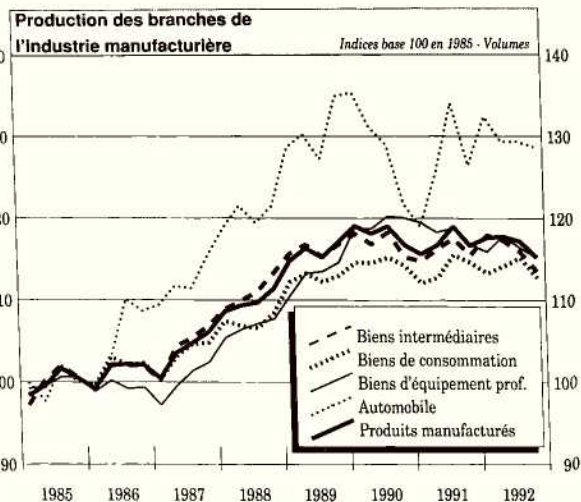
Dans les industries agro-alimentaires, le ralentissement de la production se poursuit en 1992, avec une augmentation d'environ 1 % en moyenne annuelle malgré la bonne vanche

orientation des échanges extérieurs. Les industriels se montrent de plus en plus pessimistes sur les tendances de la demande lors des dernières enquêtes de conjoncture. Les productions de l'industrie de la viande et de l'industrie laitière baissent, tandis que les autres industries agro-alimentaires, à l'exception des corps gras alimentaires, connaissent une croissance modérée.

L'activité globale du commerce croît faiblement

La faible croissance de l'activité du commerce de détail en 1992 s'effectue à un rythme comparable à celui de l'année antérieure. Le commerce de détail non alimentaire enregistre une nouvelle baisse de ses ventes particulièrement sensible dans le secteur de l'habillement-textile-cuir. Inversement, le commerce alimentaire de grande surface connaît en 1992 une croissance supérieure à celle des deux années précédentes. Les hypermarchés conservent un rythme de croissance semblable à celui enregistré en 1991.

L'activité du commerce de gros de biens de consommation croît légèrement en 1992. En



dynamisme de l'activité industrielle se répercute sur le commerce de gros interindustriel, notamment au second semestre. D'après les enquêtes de conjoncture, les ventes stagnent dans les secteurs des biens d'équipement et des biens intermédiaires.

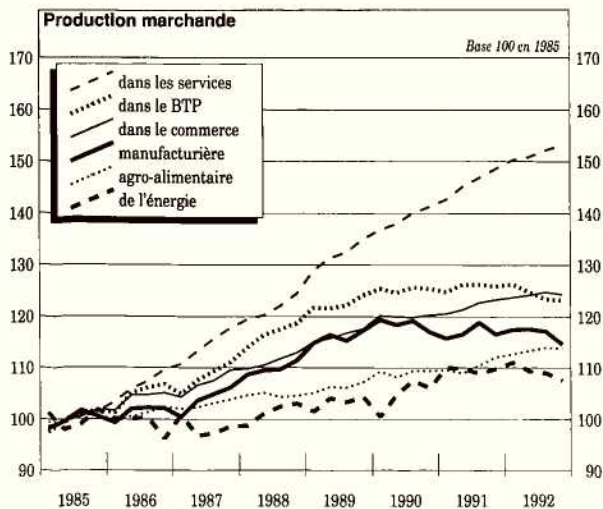
La production manufacturière ralentit puis régresse au cours de l'année.

La production de services se ressent du ralentissement industriel

La production de services progresse de 4 % en moyenne annuelle après 5 % en 1990 et en 1991. Le rythme de croissance, soutenu au premier

PRODUCTION MARCHANDE PAR BRANCHE

Glissement annuels						Moyennes annuelles			Glissements semestriels						
1990	1991	1992	1990	1991	1992	1990		1991		1992					
						1er S	2nd S	1er S	2nd S	1er S	2nd S				
2,2	2,5	1,6	2,8	1,1	2,8	1,1	1,1	-0,3	2,8	1,1	0,5				
1,9	3,4	-2,1	1,4	4,7	-0,4	0,6	1,3	3,5	-0,1	-0,4	-1,7				
-0,1	-0,2	-1,6	2,2	-1,3	-0,2	1,0	-1,1	-0,3	0,1	0,9	-2,5				
-1,7	-0,3	-2,9	0,6	-1,6	-0,2	-0,1	-1,6	0,2	-0,5	1,5	-4,4				
5,2	-2,3	-0,7	6,1	-0,4	-1,5	3,6	1,6	-1,0	-1,3	1,1	-1,8				
-9,9	4,5	0,3	-0,6	-2,3	2,5	-3,0	-6,9	2,8	1,7	1,8	-1,5				
0,5	0,3	-1,7	1,5	-1,4	0,0	1,6	-1,1	-1,4	1,7	-0,7	-1,0				
1,1	0,3	-2,2	2,4	0,4	-1,1	0,5	0,6	0,6	-0,3	-0,9	-1,3				
2,4	2,6	0,8	3,3	1,6	1,8	2,1	0,3	0,9	1,7	0,7	0,1				



A part dans les services et l'agriculture, la production s'infléchit en cours d'année dans tous les secteurs.

trimestre, fléchit au deuxième trimestre et reste modéré au second semestre.

Dans les transports, le trafic de marchandises profite de l'embellie de la production industrielle du premier trimestre. Le blocage routier, début juillet, perturbe momentanément l'activité. Depuis, le trafic ne progresse pratiquement plus, en raison du tassement de l'activité industrielle. Pour les déplacements de voyageurs, la hausse sensible du premier trimestre est liée à la bonne saison de sports d'hiver, mais le volume annuel de l'activité de la SNCF est équivalent à celui de 1990. De même, sur Air France, après une baisse en 1991, le transport de voyageurs ne retrouve que son niveau de 1990, contrairement au trafic aérien international.

La production des services marchands hors transports et services financiers progresse au premier trimestre puis stagne ensuite. Les services aux

entreprises sont les plus touchés par ce ralentissement. C'est l'activité des hôtels-café-restaurants et des agences de voyages qui explique la progression en début d'année, grâce aux Jeux olympiques d'Albertville. Le retour des clientèles américaines et japonaises et la croissance du tourisme communautaire, cet été, s'explique par une bonne compétitivité-prix de la France. Toutefois, les dévaluations anglaise, espagnole et surtout italienne, survenues en septembre, ont modifié les conditions de concurrence dès le quatrième trimestre.

La production de bâtiment et travaux publics recule en 1992

Après trois années de ralentissement, l'activité du bâtiment et travaux publics recule de 1,1 % en 1992.

Dans le bâtiment résidentiel, 280 000 mises en chantier de logements sont enregistrées, soit une régression de 7,6 % par rapport à 1991. Les promoteurs observent tout au long de l'année une faible demande de logements neufs. Cette faiblesse peut s'expliquer par une attitude attentiste des ménages anticipant une baisse des prix, ainsi que par le niveau des taux d'intérêt réels et par une plus grande sélectivité des banques dans l'octroi de crédits. Dans le secteur locatif, les investisseurs sont aussi réticents à s'engager

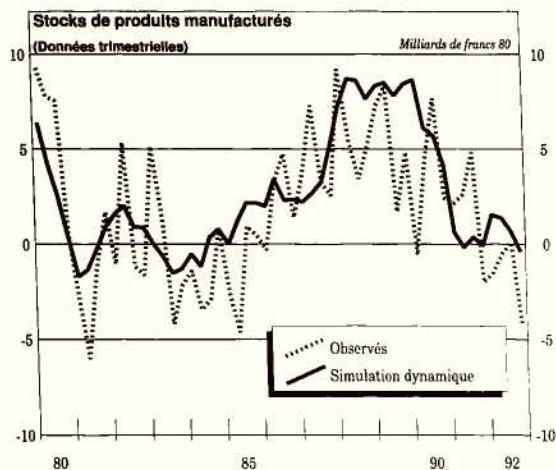
du fait de la faible rentabilité escomptée sur ce type de biens. Les promoteurs écoulent donc difficilement leurs programmes de construction. De nombreux programmes de constructions nouvelles sont différés. Les stocks baissent, mais restent importants.

Le secteur du bâtiment non résidentiel souffre de la baisse des dépenses d'investissements des entreprises, d'autant plus que cette baisse concerne essentiellement les investissements de capacité. La baisse de construction de bâtiments industriels est plus accentuée en Ile-de-France et dans la région Rhône-Alpes. En Ile-de-France, la construction de bureaux ralentit de façon beaucoup plus prononcée à partir du mois d'août.

L'entretien-réhabilitation constitue le seul secteur du bâtiment où la production augmente légèrement. La hausse des travaux du petit entretien du logement compense le léger repli du gros entretien. En ce qui concerne les locaux non résidentiels, le volume d'activité progresse encore, notamment pour le bâtiment public et les hôtels.

Les travaux publics enregistrent aussi pour 1992 des résultats médiocres en France. Les travaux réalisés diminuent de 4,4 % par rapport à l'année précédente. Les enquêtes de conjoncture auprès des chefs d'entreprise traduisent, tout au long de l'année, des opinions pessimistes sur l'activité passée et future. ■

Stocks



Le ralentissement du stockage qui a débuté en 1989 s'accroît jusqu'à un déstockage en 1992 et notamment en fin d'année.

En 1992, pour la quatrième année consécutive, les variations de stocks de produits finis manufacturés contribuent négativement à l'évolution de la production (-0,8 point). Le stockage a commencé à ralentir en 1989. En 1992, on observe un déstockage, qui accélère en fin d'année.

Le volume des stocks de produits finis est jugé trop lourd. En effet, depuis octobre 1992, la plupart des industriels, notamment dans le secteur des biens intermédiaires et dans celui des biens d'équipement professionnel, estiment que le niveau de leurs stocks est trop élevé, et éprouvent des difficultés à les écouler. Ceci est corroboré par les résultats de l'enquête stocks en valeur, qui font apparaître une baisse de la valeur des stocks à écouler dans ces secteurs depuis 1991 correspondant à un réel effort de déstockage.

La décélération du stockage s'explique tout d'abord par le ralentissement de la demande. En effet, la demande totale hors stocks (intérieure et extérieure) fléchit nettement sur le second semestre, de sorte que les mécanismes de l'accélérateur jouent à la baisse.

Cependant, la baisse effective des stocks apparaît en fin d'an-

née plus prononcée que ce que laisserait supposer les déterminants habituels. Cet écart à la tendance estimée pourrait s'expliquer par l'existence d'importantes marges de capacité. L'absence de contraintes de capacités, ainsi que l'abaissement des délais de réponse de la production dans la plupart des secteurs industriels, ne sont pas de nature à inciter les entreprises à constituer d'éventuels "stocks tampons" en prévision d'une reprise de la demande dont l'horizon paraissait, fin 1992, trop incertain.

Dans le commerce non alimentaire, les dernières enquêtes de conjoncture font état de stocks à un niveau jugé peu élevé, confirmant leur stabilité en valeur observée dans ce secteur depuis fin 1990 par l'enquête trimestrielle sur les stocks. En revanche, dans le commerce alimentaire (gros et détail), les stocks semblent se reconstituer au second semestre de 1992, au-delà de ce que souhaiteraient les commerçants de ce secteur.

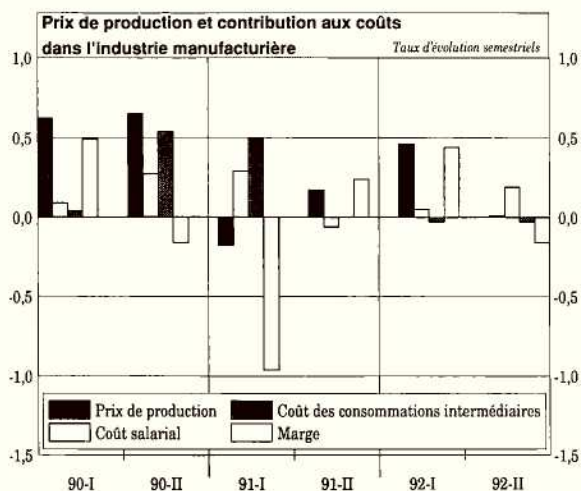
Enfin, les stocks de produits agricoles s'accroissent à la suite d'une forte production.

Le comportement des industriels français en matière de stockage ne diffère pas de celui de leurs homologues de la Communauté européenne. Ceux-ci connaissent le même mouvement de moindre stockage, voire de déstockage, jugeant leurs stocks de produits finis suffisants ou trop élevés, et retenant également l'insuffisance de la demande comme principal facteur limitant la production. ■

STOCKS DE PRODUITS MANUFACTURÉS

1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992		1992			
								1er T	2ème T	3ème T	4ème T
9,1	16,8	23,2	22,1	13,8	7,8	-6,3	Variation de stocks en Mds de F 1980	-1,6	-0,5	0,1	-4,3
1,1	0,5	0,4	-0,1	-0,5	-0,4	-0,8	Contribution des variations de stocks à la croissance de la production manufacturière	0,1	0,3	0,1	-1,1

Situation des entreprises



Le taux de marge d'exploitation, stable en moyenne, se dégrade en fin d'année

En 1992, les défaillances d'entreprises accélèrent et les créations diminuent. Les entreprises non financières mènent une politique active de maîtrise des coûts salariaux, qui leur permet de faire baisser le poids des charges salariales dans leur valeur ajoutée de 52,9 % en 1991 à 52,3 % en 1992. Cette politique se traduit par des compressions d'effectifs et par un ralentissement des augmentations salariales.

Le taux de marge d'exploitation, stable en moyenne, se dégrade en fin d'année

Dans le secteur manufacturier, l'évolution du coût salarial unitaire se limite à 1,2 % en 1992 après 4,3 % en 1991. La vive croissance de la production au premier trimestre 1992 permet de dégager de très forts gains de productivité, qui ralentissent ensuite. Malgré cette décélération en cours d'année, les gains de productivité appa-

rente du travail (production rapportée aux effectifs) s'établissent à 2,7 % en 1992 (après 0,2 % en 1991). D'autre part, le ralentissement du salaire moyen par tête (3,9 % après 4,5 %) contribue également à celui du coût salarial unitaire.

Les entreprises bénéficient également du ralentissement du coût de leurs approvisionnements du fait de la baisse du cours des matières premières importées et du pétrole, et des effets des taux de change. Ainsi les coûts unitaires d'exploitation hors prélèvements obligatoires de l'ensemble des entreprises non financières ne croissent-ils que de 0,2 % en 1992 après 1,8 % en 1991 et ceux des entreprises manufacturières baissent légèrement. Cette évolution masque cependant une accélération au cours de la période.

Au cours de l'année 1992, le ralentissement de la demande tant intérieure qu'extérieure amplifie la pression concurrentielle et contraint les entrepreneurs du secteur manufacturier à ne pas répercuter sur leurs prix de production la hausse de leurs coûts subie au second semestre. Le double mouvement d'accélération des coûts unitaires d'exploitation et de ralentissement des prix de production conduit à des taux de marge d'exploitation ⁽¹⁾ qui, bien qu'en hausse sur l'année (+0,6 % après -1,7 % en 91) décroissent en fin

(1) défini comme le rapport des prix de production au coût d'exploitation unitaire

LES COÛTS D'EXPLOITATION ET LES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

1986	1987	1988	1989	1990	1991		(évolution en %)				1992
							1er T	2ème T	3ème T	4ème T	
-2,1	1,9	3,5	5,7	0,5	1,2	Coût des consommations intermédiaires	-0,2	-0,0	-0,5	-0,3	-0,5
1,5	-0,4	-3,2	-0,2	3,7	4,3	Coût salarial unitaire	-0,6	0,1	0,8	2,3	1,2
5,1	4,6	4,0	4,4	4,8	4,5	- Salaire moyen par tête	0,9	1,0	0,9	0,9	3,9
3,6	5,0	7,9	4,6	1,1	0,2	- Productivité ⁽¹⁾	1,5	0,9	0,1	-1,4	2,7
-1,2	1,3	1,8	4,3	1,2	1,9	Coût unitaire d'exploitation	-0,3	-0,0	-0,2	0,3	0,1
1,3	1,9	3,3	3,9	1,3	0,2	Prix de production	0,4	0,3	-0,0	-0,3	0,6

(1) Production par tête.

de période : les efforts en termes de marge d'exploitation consentis par les entrepreneurs se sont donc amplifiés au second semestre.

On retrouve ce profil pour le taux de marge des sociétés et quasi-sociétés et entreprises individuelles (SQS-EI), qui se redresse au premier trimestre pour se dégrader en fin d'année. Il reste toutefois supérieur à celui de l'année passée (41,5 % après 41,0 % en 1991).

Selon l'enquête de trésorerie du mois de décembre, les résultats nets d'exploitation dans l'industrie se détériorent depuis le niveau exceptionnel de 1990. L'essentiel du surplus dégagé par les entreprises au premier trimestre semble avoir été, soit inscrit en provision pour risques au vu des incertitudes pesant sur leur activité future, soit absorbé par les charges d'amortissements résultant de la vague d'investissements des années 1986-1990.

Les impôts pèsent sur le revenu disponible des SQS en fin d'année

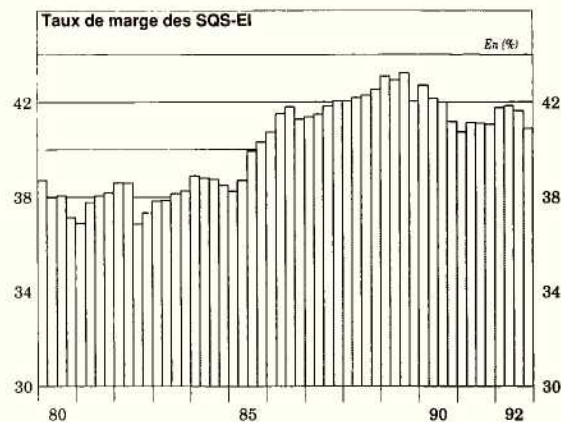
À la nette accélération du revenu disponible brut (RDB) des SQS s'explique par le regain d'activité et par la forte baisse des impôts sur le revenu et le patrimoine versés par les SQS. Cette baisse provient du paiement du solde des impôts liés aux faibles revenus de 1991 et d'un comportement de provision de la part des entreprises. Le RDB des SQS se dégrade cependant fortement au second semestre, notamment sous l'ef-

fet mécanique d'une remontée des impôts.

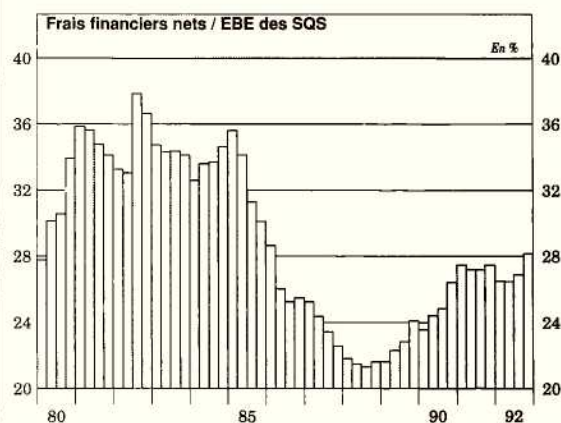
Le poids des charges financières nettes rapporté à l'excédent brut d'exploitation (EBE) se stabilise. Ce phénomène résulte du double ralentissement de la valeur ajoutée et du solde des intérêts versés et reçus. Confrontés à des taux d'intérêt réels très élevés, les entreprises limitent leur recours aux crédits : ainsi, le glissement annuel des encours de crédit des banques aux sociétés passerait de 8,3 % en décembre 1991 à 3,5 % en novembre 1992 (dernier chiffre connu selon la Banque de France). D'autre part, la situation de trésorerie des entreprises industrielles s'est dégradé en 1991 et se stabilise en 1992.

Les entreprises dégagent une capacité de financement

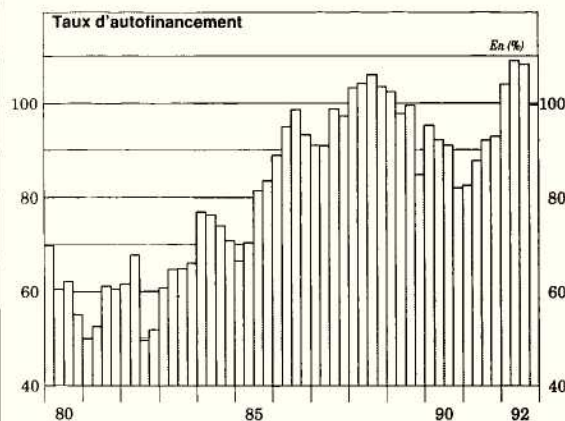
Alors que cela ne s'était jamais produit lors des trente dernières années, les entreprises dégagent en 1992 une capacité de financement : leur taux d'autofinancement s'élève à plus de 100 %, tandis que leur taux d'investissement chute de plus d'un point, passant de 17,9 % en 1991 à 16,7 % en 1992. L'investissement physique des SQS recule en 1992 : cette baisse s'explique par la chute des perspectives de demande en milieu d'année, dans un contexte où la profitabilité économique des nouveaux investissements est réduite par le niveau élevé des taux d'intérêt sur les crédits d'équipement. L'effet de levier du financement de l'investissement par l'emprunt devient quasiment nul. ■



Le taux de marge des SQS-EI se redresse au premier trimestre et se dégrade au dernier.



Le poids des charges financières nettes rapporté à l'EBE se stabilise.



Le taux d'autofinancement s'élève à plus de 100 % en moyenne annuelle.

RATIOS DU COMPTE DES ENTREPRISES

(niveaux en %)

1987	1988	1989	1990	1991	1992		1991		1992	
							1er S	2nd S	1er S	2nd S
						SQS et EI :				
53,1	52,0	51,4	52,0	52,9	52,3	- Charges salariales / Valeur ajoutée	52,9	52,8	52,1	52,5
41,7	42,3	42,8	42,0	41,0	41,5	- EBE / Valeur ajoutée	40,9	41,1	41,8	41,3
16,0	16,6	17,0	17,0	16,3	15,3	- Taux d'investissement	16,6	16,1	15,5	15,1
						SQS :				
62,0	60,2	59,8	60,4	61,1	60,2	- Charges salariales / Valeur ajoutée	61,3	61,0	60,0	60,5
31,9	33,2	33,4	32,6	31,7	32,6	- EBE / Valeur ajoutée	31,5	31,9	32,9	32,2
17,6	18,2	18,8	18,8	17,9	16,7	- Taux d'investissement	18,3	17,6	16,9	16,4
16,7	19,0	18,1	16,9	15,9	17,5	- Epargne sur valeur ajoutée	15,5	16,3	18,0	17,1
94,4	104,2	96,1	90,1	88,8	105,2	- Taux d'autofinancement	85,1	92,5	106,6	103,9